NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600981 - Prairies inondables de la basse vallée du Doubs jusqu'à l'amont de Navilly

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2600981

1.3 Appellation du site

Prairies inondables de la basse vallée du Doubs jusqu'à l'amont de Navilly

1.4 Date de compilation

31/05/1995

1.5 Date d'actualisation

17/02/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/06/2011

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024214847&fastPos=1&fastReqId=803036055&categorieLien=id&oldAction=rechTexte

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,23194°

Latitude : 46,92667°

2.2 Superficie totale

1431 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
71	Saône-et-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
71101	CHARETTE-VARENNES
71207	FRETTERANS
71254	LAYS-SUR-LE-DOUBS
71262	LONGEPIERRE
71329	NAVILLY
71357	POURLANS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		14,34 *(1 %)*		M	A	C	A	B
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		43,02 *(3 %)*		M	B	C	B	B
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		172,08 *(12 %)*		M	A	C	B	B
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		28,68 *(2 %)*		M	A	C	A	B
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	7,17 *(0,5 %)*		M	C	C	A	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		7,17 *(0,5 %)*		M	C	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		43,02 *(3 %)*		M	C	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		344,16 *(24 %)*		M	B	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	215,1 *(15 %)*		M	C	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	R	DD	C	B	C	B
F	1096	*Lampetra planeri*	r			i	R	DD	C	B	C	B
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	P	DD	D			
A	1193	*Bombina variegata*	p			i	R	DD	C	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	D			
M	1337	*Castor fiber*	p	1	5	i	R	DD	C	B	C	B
F	5339	*Rhodeus amarus*	p			i	R	DD	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Bufo bufo*			i	C			X		X	
A		*Bufo calamita*			i	P	X		X		X	

A		*Hyla arborea*			i	P	X		X		X	
A		*Rana dalmatina*			i	C	X		X		X	
A		*Rana ridibunda*			i	C		X				X
B		*Numenius arquata*			i	C			X		X	
B		*Merops apiaster*			i	R			X		X	
B		*Riparia riparia*			i	R			X		X	
B		*Luscinia svecica*			i	R			X		X	
F		*Esox lucius*			i	P			X			
F		*Thymallus thymallus*			i	P		X	X		X	
F		*Salmo trutta fario*			i	P						X
M		*Felis silvestris*			i	C	X		X		X	
P		*Alisma gramineum*			i	R						X
P		*Butomus umbellatus*			i	R						X
P		*Dactylorhiza incarnata*			i	R			X			
P		*Gratiola officinalis*			i	R						X
P		*Hottonia palustris*			i	R						X
P		*Nymphoides peltata*			i	R						X
P		*Oenanthe silaifolia*			i	R						X
P		*Orobanche alba*			i	R						X
R		*Anguis fragilis*			i	C			X		X	
R		*Lacerta agilis*			i	C	X		X		X	
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X
R		*Podarcis muralis*			i	C	X		X		X	

R		*Coluber viridiflavus*			i	C	X					X
R		*Natrix natrix*			i	C			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	18 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	45 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	19 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Cet ensemble constitue un important système de tresses, d'anastomoses, de méandres et de "mortes".
4% du site sont occupés par des grèves de sables et de graviers.
Présence de prairies sur sol caillouteux d'un type non décrit.

Vulnérabilité
: Les milieux sur sable et annexes du Doubs sont soumis à différentes dégradations (circulation pédestre et motorisée) constituant une menace pour les biotopes des grèves et la reproduction des oiseaux nichant sur les grèves.

La stabilisation des berges du fleuve par enrochement modifie la dynamique du fleuve et élimine les micro-habitats aquatiques utiliséS par la faune.

La conservation des habitats, des espèces et la structuration du lit mineur sont conditionnées par la pérennisation de la dynamique fluviale.

Des dates de fauche trop précoces sont préjudiciables à la reproduction du Râle de Genêts, espèce menacée à l'échelle régionale et nationale.

Les groupements aquatiques et du bord des eaux évoluent naturellement vers le boisement à Saule, ce qui provoque la fermeture progressive de ces milieux et compromet leur avenir.

Les pelouses sont des milieux instables qui, en l'absence d'exploitation agricole évoluent vers le boisement. certaines d'entre elles se sont déjà embuissonnées à plus de 50% et nécessitent des interventions urgentes.

4.2 Qualité et importance

Ce site présente un intérêt biologique majeur pour la Bourgogne tant floristique que faunistique (nombreuses espèces et habitats d'intérêt communautaire), lié essentiellement à la dynamique fluviale.

Le Doubs constitue un habitat d'espèces d'intérêt communautaire pour les poissons. Les crues érodent les berges sableuses qui sont utilisées par l'Hirondelle de rivage et le Guêpier d'Europe.
La dynamique fluviale active engendre des grèves sablo-limoneuses, milieux temporaires découverts à l'étiage et colonisés par une végétation rase composée de Souchet et Limoselle, et qui accueillent le Petit gravelot et l'Oedicnème criard pour leur reproduction.

Des espèces rares sont recensées au niveau des milieux aquatiques comme la Grande Douve ou le Plantain à feuilles de graminées. Les bras morts et mares soumis au régime des crues et de la nappe alluviale abritent des amphibiens, l'Hottonie des marais et le Faux nénuphar. Ils jouent un rôle indispensable pour le frai du Brochet.

Les prairies inondables conduites en fauche sont remarquables pour la faune et la flore qu'ils contiennent (Gratiole officinale, reproduction du Râle de Genêts et du Courlis cendré, espèces menacées au niveau régional et national).

Les pelouses et landes sèches se composent d'orchidées et d'espèces spécialisées comme la Prêle rameuse et les petits orpins. Ces formations sont assez exceptionnelles dans les plaines alluviales car elles sont habituellement localisées sur les plateaux et versants calcaires.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
L	A08	Fertilisation		I
L	E01.01	Urbanisation continue		B
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		B
M	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	K01.01	Erosion		I
M	A03	Fauche de prairies		I
M	K01.01	Erosion		O
M	K01.04	Submersion		O
M	L08	Inondation (processus naturels)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	35 %
Domaine communal	37 %
Domaine public de l'état	28 %

4.5 Documentation

Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, 1998 - Elaboration expérimentale des documents d'objectifs NATURA 2000. Site pilote de la Basse vallée du Doubs. LIFE NATURA 2000. Communauté européenne, Ministère de l'Environnement, Conseil régional de Bourgogne, Conseil général de Saône et Loire.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	100 %
53	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public fluvial	5 %
55	Réserve de pêche	6 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Basse vallée du Doubs		100%
53	Réserves de chasse du DPF de Fretterans, Lays/le Doubs		5%
55	Réserves de pêche du DPF de Lays/le Doubs, Longepierre		6%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Le Domaine Public Fluvial est géré par le service hydrologie - voies navigables de la Direction Départementale de l'Equipement.

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0507360&DOCBASE=IFD_SIDE

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Ce site a fait partie des sites pilotes pour l'élaboration expérimentale de document d'objectifs de gestion à l'échelle nationale dans le cadre d'un programme LIFE, dont il est doté depuis 1998.
Les principales orientations de gestion préconisées sont :
- respect et entretien de la dynamique fluviale ;
- incitation à de bonnes pratiques agricoles pour la fauche des prairies ;
- restauration et entretien des biotopes 6210, 6110, 3150 ;
- limitation des boisements ;
- non intervention dans la saulaie blanche.

Des actions d'entretien sont conduites régulièrement par le conservatoire des sites naturels bourguignons, en application du document d'objectifs, notamment le déboisement d'îlots ou de rives, le retrais d'embâcles, l'élaboration d'un plan de réaménagement de gravière, le suivi d'espèces, le suivi de l'érosion des berges. Les actions sont conduites en bonne synergie avec les communes concernées.